



CERTIFICAT

N° 1820624QA-A

CCTA Certification atteste que le prestataire

CENTRE DE FORMATION EN FACTURE INSTRUMENTALE CFFI

2 ROUTE DE MEIGNÉ LE VICOMTE
49490 NOYANT-VILLAGES

N° DÉCLARATION D'ACTIVITÉ : 52 49 02464 49
N° SIREN DE L'ORGANISME : 488 123 811

est certifié



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Selon les articles L.6316-1 et L.6316-3 du code du travail - le guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité - le programme de certification de CCTA Certification dans sa version en vigueur - le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle - le décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6319-1-1 du code du travail - le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs susvisé - l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation - le décret n°2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences et visant à lutter contre la fraude à ce compte et à interdire le démarchage de ses titulaires.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
L.6313-1-1° Actions de formation

Le présent certificat est valide du 18/06/2024 au 25/06/2026
sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Directrice Certification
Mme QUENEHEN Jennifer